



Secrétariat Exécutif

PROJET1 DU PROGRAMME DE RENFORCEMENT DE LA RESILIENCE A L'INSECURITE ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE AU SAHEL (P2RS).

AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°2019-0001/CILSS/SE/SEA/UAM-AFC/SEM-P2RS (SERVICES DE CONSULTANTS)

Secteur : agriculture-sécurité alimentaire

Référence de l'accord de financement : **don FAD n° 21 00155028566**

N° d'Identification du Projet : **P-Z1-AAZ-017**

Objet : réalisation d'un film documentaire sur le P2RS

1. Le Comité Inter Etats de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel (CILSS) a reçu un financement du Fonds Africain de Développement (FAD) afin de couvrir le coût du projet1 du Programme de Renforcement de la Résilience à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle au Sahel (P2RS) et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce *don* pour financer le contrat relatif à la réalisation d'un film documentaire sur le P2RS.

2. Les services prévus au titre de ce contrat comprennent :

- Réaliser des prises de vues et également d'utiliser et de valoriser les différents « rushes » vidéos internes collectés lors des activités du projet (atelier, réunions, forum, etc.) pour la réalisation d'un film sur le P2RS ;
- Réaliser des interviews de l'équipe du projet, des partenaires techniques et des bénéficiaires sur les objectifs, les composantes, les axes et les résultats obtenus ;
- Mettre un accent particulier sur les appuis du Projet 1 en matière de renforcement des capacités (visites et interviews des étudiants au cycle Ingénieur et Mastère au CRA), l'appui aux SIM bétail et SIM agricole (mise en place SIM 2G) et l'appui au renforcement de la gouvernance à travers l'élaboration de politiques et stratégies au bénéfice des décideurs des pays bénéficiaires, etc.

3. Le CILSS invite les Consultants à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, disponibilité de personnel qualifié, etc.). Les consultants peuvent se mettre en association pour augmenter leurs chances de qualification.

.I. NPA

4. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes aux « **Règles et Procédures pour l'utilisation des Consultants** » de la Banque Africaine de Développement, Edition de mai 2008, révisée en juillet 2012, qui sont disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>.

5. Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture de bureaux suivantes : **Secrétariat Exécutif du Comité permanent Inter-états de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel (CILSS) 2754, Boulevard Mouammar Khadafi, 03 BP 7049 Ouagadougou 03, Burkina Faso, immeuble CILSS sis à Ouaga 2000, deuxième étage, porte n°312, Email : selection.consultants@cilss.int , de 8 à 16 heures.**

12 6 **6 MARS 2019**
6. Les expressions d'intérêt doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le 6 MARS 2019 à 10 heures et porter expressément la mention «réalisation d'un film documentaire sur le P2RS»

7. À l'attention : **Monsieur Djimé ADOUM, Ph.D.**

Secrétaire Exécutif du Comité permanent Inter-états de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel (CILSS) 2754, Boulevard Mouammar Khadafi, 03 BP 7049 Ouagadougou 03, Burkina Faso Tel: 00226 25 49 96 00, immeuble CILSS sis à Ouaga 2000, **Rez de Chaussée, porte n°114.**

Pour le Secrétaire Exécutif,
L'Intérimaire

Suzanne Kaboré
Experte Infrastructures et
Environnement

NSA